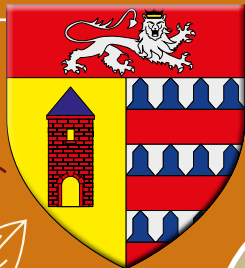


Foisches infos

BULLETIN D'INFORMATION MUNICIPAL • octobre 2020 • N° 33



Le mot du Maire

Chers Amis,

C'est la rentrée ! La période estivale, qui a suivi le confinement, est désormais derrière nous. C'est un été un peu particulier que nous avons vécu, en raison notamment de l'épidémie qui persiste.

Le Covid 19 est encore dans notre quotidien, probablement pour un certain temps.

Je ne peux que vous inviter à continuer à appliquer les gestes barrières. C'est grâce à nos efforts communs et conjugués, que nous parviendrons à mettre un terme à cette épidémie.

Parmi les gestes barrières nécessaires, le port du masque est très important. Je vous informe, que lors de notre dernier Conseil Municipal, il a été décidé d'acheter des masques en tissu qui seront distribués à toute la population, certainement dans le courant du mois d'octobre.

Conscient également qu'une certaine vie sociale devait reprendre, et suite au déconfinement mis en place au niveau national, j'ai autorisé la ré-ouverture des salles communales aux différentes associations, selon un protocole sanitaire engageant les responsables d'associations.

Durant la trêve estivale, nous avons redoublé d'efforts pour achever les travaux de construction de 04 logements communaux locatifs, dans le lotissement des Coutures. La réception des travaux vient de se dérouler et les locataires ont pu prendre possession de leur habitation le 1^{er} octobre. C'est une belle opération d'investissement qui a été réalisée par la collectivité !

Je vous souhaite une bonne lecture de ce bulletin et continuez à prendre soin de vous et de vos proches.

Le Maire,
Richard DEBOWSKI

Mairie

Route Charlemont
08600 FOISCHES

Tél. : 03 24 42 07 03

Fax : 03 24 42 22 34

mairie.foisches@wanadoo.fr

Ouverture au public

Le lundi, mardi et
mercredi
de 9 h00 à 12 h00
de 14 h00 à 16 h00

Le jeudi
de 9 h00 à 11 h00
de 18 h00 à 18 h30

Le vendredi
de 9 h00 à 12 h00

Bulletin d'information Municipal
de Foisches

Directeur de publication :
Richard Debowski

Rédaction :
Stéphanie Yol

Comité de lecture :
Le Conseil Municipal

Dépôt légal : octobre 2020

Imprimé sur du papier PEFC
Tirage à 130 exemplaires

Conception graphique et réalisation
CaliGrafik 06 76 72 15 44
studio@caligrafik.com

Les petites communes s'unissent pour un intérêt commun



Le mardi 7 juillet 2020 à 18 h 30, était organisée à la salle polyvalente, une réunion des petites communes membres de la Communauté de Communes.

Étaient représentées les communes de Rancennes, Chooz, Ham-Sur-Meuse, Aubrives, Hargnies, Montigny-Sur-Meuse, Landrichamps, Charnois,

Anchamps, Fepin, Hierges et Foisches, soit 12 des 19 communes qui composent la Communauté de Communes Ardenne Rives De Meuse.

Cette réunion avait plusieurs objectifs :

- Faciliter l'approche entre les nouveaux élus des communes.

- Réfléchir à la manière de défendre les intérêts des petites communes.

Un 3^e point était prévu, celui de réfléchir à la manière d'envisager une entraide, une forme de mutualisation à l'échelle des petits villages, pour mettre en œuvre des services ou des actions au bénéfice des administrés.

Ce point n'a pas encore été abordé. Il en sera question au cours d'une prochaine réunion, dans la mesure où les élus présents se sont dits convaincus de la nécessité de se regrouper afin de parler d'une voix commune.

Une prochaine réunion est programmée à Hierges.

C.C.A.S : Distribution de pain

Afin d'éviter tout gaspillage, le CCAS a décidé de redistribuer les pains de la veille issus du distributeur à pain.

En effet, le gérant du distributeur garnit la machine chaque matin avec des pains frais. Il fournit désormais, chaque jour, le CCAS, qui redistribue les pains aux personnes qui en ont le plus besoin, en priorité.



Cependant, le CCAS a décidé d'attribuer, de temps en temps, des pains à l'ensemble des habitants du village. Ne vous étonnez donc pas si un pain vous est porté ou déposé à votre porte en votre absence par l'intermédiaire de M^{me} Dubois qui s'est portée volontaire pour la redistribution.

En général, deux pains sont redistribués quotidiennement.



Les travaux de construction des 4 habitations sont en phase d'achèvement.

La réception provisoire est prévue fin septembre et les locataires emménagent dans les logements à partir du 1^{er} octobre comme initialement prévu.

Les locataires des 4 logements sont :

- M^{me} ROBINET Marilyne - logement 01
- M^{me} MADI Dalia - logement 02
- M. et M^{me} BARDET Alain - logement 03
- M. et M^{me} DUCROCQ Serge - logement 04

Le bail de location est établi pour une durée de 6 ans et le loyer mensuel, qui a été fixé à 450 € TTC, sera indexé annuellement.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants dans la commune.



Ils se sont dit “oui”



Charlotte Lannoy, fille de Michel Lannoy et de Lydie a épousé son compagnon Rumesh, à la Mairie de Rueil-Malmaison, le 19 août 2020.

Nous souhaitons beaucoup de bonheur aux jeunes Mariés.

Félicitations à Charlotte et son époux, à Michel le papa, qui a aussi eu le bonheur de devenir papy dernièrement, son fils François et sa compagne ayant accueilli un petit Jordan qui est né le 5 novembre 2019.

Félicitations aux heureux parents !

Le 1^{er} PACS célébré à Foisches



Lundi 24 août 2020 à 17 h 30, la Mairie de Foisches a enregistré le 1^{er} Pacte Civil de Solidarité signé par Magali Bastien et Rachid Boukima, qui résident à Foisches depuis de nombreuses années.

Félicitations à Magali et Rachid qui vivent ensemble depuis près de 25 ans !



CAMPAGNE de VACCINATION contre la GRIPPE

Comme les deux années précédentes, une campagne de vaccination contre la grippe, destinée à l'ensemble de la population, est organisée par la commune de Foisches, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la commune d'Aubrives. C'est le docteur Mortellaro, qui

effectuera les vaccinations. Il est rappelé que ces séances sont gratuites, y compris le vaccin.

Deux séances de vaccination sont prévues à l'ancienne école Jeannine Lambeau, rue du Général Sarrail à Aubrives :

- Le **samedi 24 octobre 2020** de 10h00 à 12h00

- Le **samedi 7 novembre 2020** de 10h00 à 12h00

Les personnes intéressées sont invitées à se faire connaître au secrétariat de mairie.

Tél. : 03 24 42 07 03

avant le 22 octobre 2020.



Noces de Diamant pour les époux Lannoy



Antoinette et Christian Lannoy ont célébré leurs noces de Diamant, en Mairie de Foisches, le samedi 5 septembre à 11 h 30, devant leur famille et leurs amis.

Christian est né le 21 septembre 1936 à Givet. Agriculteur jusqu'à son départ sous les drapeaux, où il est resté mobilisé 28 mois, il a ensuite travaillé à la Chiers à Vireux-Molhain jusqu'en 1984, date de la fermeture. Il s'est beaucoup investi à Foisches, au sein du Conseil Municipal, de 1965 à 1983 et a été le Maire de la Commune de 1971 à 1983.

Marie-Antoinette, quant à elle, est née à Foisches le 13 octobre 1937 et n'a jamais quitté la commune.



Ils se sont unis en 1960 devant Charles Lotin, alors Maire du village à cette époque.

De cette union, est né leur fils Jacques, qui leur a ensuite donné deux petites-filles qui leur ont donné 3 arrières petits-enfants.



Antoinette et Christian ont renouvelé le serment échangé 60 ans plus tôt, cette fois, devant Richard Debowski et devant une Assemblée émue par un tel exemple de réussite.

Nous leur souhaitons encore de belles années de bonheur et nous leur donnons rendez-vous dans 10 ans !

Aide aux étudiants A.C.C.É.S.



La Communauté de Communes vous informe du maintien favorable des étudiants, titulaires du baccalauréat, inscrits en formation supérieure durant l'année universitaire 2020-2021.

Les dossiers de demande d'A.C.C.É.S. pourront être retirés dans les mairies et C.C.A.S des communes de la Communauté, à compter du 15 septembre 2020.

La date limite de retour du dossier dans les mairies ou les C.C.A.S est 31 décembre.

Transport scolaire

Pour l'année scolaire 2020-2021, le Conseil Municipal, lors de la séance du 17 septembre, a décidé de rembourser aux familles les frais de transports scolaires, pour les élèves scolarisés au Collège, au Lycée et pour les étudiants, scolarisés aussi bien en France qu'en Belgique.

Pour la présente année, la prise en charge annuelle maximum est de 94 € (tarif facturé pour une carte de bus par la région Grand Est).

La demande de remboursement est à adresser à la Mairie, accompagnée d'un certificat de scolarité pour l'année en cours et de la facture correspondant à l'achat du titre de transport.

Le Site Archéologique de Foisches

En 2019, le Service Régional de l'Archéologie de la Direction Régionale des Affaires Culturelles du Grand Est a effectué des premiers sondages archéologiques au Lieudit « LA ROCHE AUX CHATS », dans le cadre de recherches plus conséquentes menées sur les sépultures néolithiques en Champagne-Ardenne.



Alors que l'ARDENNE belge livre plus de 250 « abris ou cavités » occupés par du Paléolithique aux Ages des Métaux, dans notre région, on recense un faible nombre de grottes funéraires néolithiques connues (Fromelennes : Les grottes du Nichet, Rancennes et Foisches).

Au moins deux sites de FOISCHES ont été datés du néolithique :

- « Le trou du Blaireau », également appelé « Trou du Tasson », une sépulture plurielle
- Le site « du Bois le Duc »

Le Service Régional de l'Archéologie s'appuie sur les recherches effectuées dans les années 1930 par le docteur Alfred BASTIN, membre de la Société Préhistorique Française, qui a fait part de ses recherches dans un écrit paru dans un bulletin publié en 1932, et dont nous reproduisons le texte.

Texte intitulé :

« Découvertes préhistoriques dans le département des Ardennes »

par le Docteur Alfred BASTIN (Deville-sur-Meuse) :

Les trois derniers jours de septembre 1931 m'ont apporté les joies scientifiques que je ne veux pas tarder à faire connaître à mes Collègues de la Société Préhistorique Française. J'ai eu le rare plaisir de découvrir : une caverne sépulcrale néolithique (Foisches), un dolmen et un mégalithe présentant des gravures du plus haut intérêt (Saint Marcel).

LA CAVERNE SÉPULCRALE NÉOLITHIQUE DE FOISCHES – Le petit village de FOISCHES, situé en deçà du fort de Charlemont, près de Givet, n'a que 200 habitants. Il fait face, sur la rive gauche de la Meuse, à la boucle récurrente que décrit ce fleuve en se dirigeant sur Chooz. Le sol de la commune est constitué par le calcaire givétien, étage dévonien, facilement altérable par les agents atmosphériques ; les fissures y sont abondantes et une exploration méthodique permettrait d'y découvrir de nombreuses grottes certainement remarquées et utilisées par la population primitive de la Vallée de la Meuse et des affluents. Les belles trouvailles d'Édouard DUPONT, au siècle dernier, sont suggestives à cet égard.

Dès 1929, j'explorais à Foisches le « Trou du Blaireau », où l'on avait découvert, en 1917, deux squelettes ; malheureusement, cette découverte fortuite, due à un chercheur de trésor, fut ignorée des préhistoriens, en vérité inexistant dans la région. Ce ne fut qu'en décembre 1928 que j'appris la chose.

Les fouilles que j'opérai en avril juin 1929 m'ont livré : un disque de jet taillé aux dépens d'une grande hache polie en silex, plusieurs galets dont un peint présentant trois signes alphabétiques, un autre gravé, des molettes ou lissoirs, des fragments d'os incisés au silex, des morceaux d'ocre et aussi quelques restes squelettiques humains. J'ai poussé mes fouilles jusqu'à 7 mètres de profondeur ; mais le couloir rempli d'argile a été exploré jusqu'à 30 mètres environ sans que j'aie pu en atteindre le fond ; il s'agit là d'un ancien lit de cours d'eau souterrain. Le 28 septembre dernier, je me rendis à Foisches pour explorer le terroir en vue de découvrir la sortie du « trou du blaireau » ; j'espérais y trouver une sépulture vierge, dont la fouille méthodique fournirait peut-être des documents utiles pour élucider le problème de la présence des galets peints au Néolithique supérieur. Je ne découvris point la sortie du ruisseau souterrain ; mais en contournant une colline aride dont l'extrémité se terminait en pointe et dont les versants inégaux offraient une pente douce et semée de blocs rocailloux, à l'est, une falaise abrupte, à l'ouest, je fus frappé, de ce côté, par l'existence d'un véritable abri-sous-roche long de 60 mètres et dont le surplomb atteignait, actuellement encore, 2 à 3 mètres ; le surplomb devait être plus considérable avant que les éboulis aient recouvert le niveau d'habitat probable d'une couche de 5 à 6 mètres d'épaisseur. La roche elle-même a encore une hauteur variant de 4 à 8 mètres. En face de la falaise s'étend une dépression, large d'une centaine de mètres, qui va rejoindre une nouvelle colline ; sa pente est douce et en direction Nord-Sud. Cet emplacement abrité des vents glacés du Nord et de l'Est convenait admirablement pour un habitat. J'explorai donc la base de la falaise dans l'espoir d'y reconnaître l'emplacement d'une terrasse anciennement habitée. Mes recherches couronnées de succès ; à mi-côte, je découvris un enfoncement de la roche paraissant se prolonger en galerie descendante ; j'en dégageai les abords et reconnus aussitôt l'entrée en ogive d'une caverne obstruée jusqu'à son sommet par des blocs rocheux parmi lesquels avaient poussé des arbustes et des ronces ; j'introduis ma canne dans l'orifice dont le diamètre ne dépassait pas 0,20 m et je constatai avec plaisir qu'elle y pénétrait en entier sans rencontrer d'obstacle ; me penchant, j'aperçus un crâne de grand chien et divers ossements.

Continuant mon exploration de la falaise et au-delà de l'entrée de la caverne, je découvris de part et d'autre plusieurs orifices cylindriques donnant naissance à des trajets plus ou moins contournés et profonds ; il est probable qu'il s'agit là de cheminées établissant une communication entre l'intérieur cavitaire de la falaise et l'air extérieur. J'emportai de ce voyage l'impression la plus agréable ; j'avais l'intuition de la découverte prochaine d'un ossuaire néolithique intact et je nourrissais en outre l'espoir de trouver, sous le niveau néolithique de la caverne et sur la terrasse dénudée des éboulis extérieurs de la falaise, l'emplacement de foyers paléolithiques. L'avenir dira si cette espérance était fondée. Quant à l'existence d'un ossuaire néolithique, il semble qu'on ne doive plus douter après les résultats de trois journées de fouilles préparatoires, effectuées le 2, 7 et 13 octobre.

Ces premiers travaux ont consisté dans la mise de plain-pied de l'extérieur, sur un rayon de 3 mètres, avec l'entrée actuelle de la caverne. Le 2 octobre, je recueillis un superbe galet rose ayant servi de percuteur ; le 7, la portion médiane d'une mandibule d'enfant ; le 13, de nombreux éléments d'un squelette d'adulte ; quatre fragments de crâne, le calcanéum droit, le calcanéum, l'astragale, le scaphoïde et le cuboïde gauches, un métatarsien et la diaphyse d'un péroné. Tous ces objets se trouvaient sur la gauche et à une profondeur de 0,40 m à 0,50 m, sauf le galet qui se trouvait parmi les pierres dans une anfractuosité toute proche de l'orifice. Ce qui me paraît tout à fait démonstratif, c'est la mise à jour, devant l'entrée, de très grosses pierres qui se trouvent en dedans du point de chute normal du surplomb et sont superposées sur un plan presque horizontal ; en arrière de ces pierres, l'argile est mêlée de détritiques, de cendres et de charbon de bois. La profondeur atteinte est de 0,80 m et le niveau de l'entrée ne se trouve abaissé que de 0,15 m. Les conjonctures présentes sont, on le voit, des plus encourageantes.

Nota : la période néolithique est comprise entre 6000 et 2200 ans avant notre ère.

Site Internet de la commune

Toutes les informations utiles
sur votre commune sur le site

www.foisches.fr



08

Raymonde Venet nous a quittés

Raymonde Venet née Coulonval, est décédée à Foisches le lundi 31 août dernier.

Raymonde est née à Foisches le 21 mars 1923, fille de Victor Joseph Augustin Coulonval et de Gabrielle Eugénie Squéart.

Elle s'est mariée avec Lucien Venet en 1945 et de cette union est née une fille, Claudine. Raymonde a eu la douleur de perdre

son époux en 1992. Elle vivait rue des écoles, chez sa fille Claudine qui s'occupait de sa maman avec beaucoup de dévouement et de tendresse depuis de très nombreuses années.

Raymonde Venet était grand-mère de 3 petits-fils, 4 arrières, et 2 arrière-arrière petits-enfants.

Ses obsèques ont été célébrées le jeudi



3 septembre en l'église Saint-Martin de Foisches.

Nous adressons nos sincères condoléances à ses proches.